

ASSOCIATION DU SOUVENIR aux Morts des Armées de Champagne et à leur Chef, le Général GOURAUD

Siège social : 38, rue Boileau, 75016 Paris

Président : Général Philippe GOURAUD



Sculp. Maxime Réal del Sarthe

Cliché Brunel

Dimanche 20 juillet 1980

à NAVARIN (Marne)

CÉRÉMONIE

**à la mémoire des Morts des Combats
de Champagne**

La première partie de ce bulletin est consacrée à la vie de l'Association depuis juin 1979 jusqu'en avril 1980.

A la suite est exposé le projet de panneaux à réaliser à l'intérieur du monument de Navarin évoquant la guerre en Champagne, suivi de la publication des nouveaux statuts de l'Association adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 22 avril 1979 et déposés à la préfecture de police le 24 avril 1979.

En dernière partie est présenté un exposé sur la première bataille de Champagne (hiver 14-15).

Notre Association a été cruellement touchée par la disparition d'une des plus éminentes personnalités de son conseil : Madame PRETELAT.

MADAME PRETELAT

Madame PRETELAT, notre chère vice-présidente depuis la mort de son mari, le général PRETELAT, nous a quittés le 20 juillet 1979. Je tiens ici à lui rendre un dernier hommage au nom de notre Association qui lui doit tant. Cela étonnera peut-être plus d'un, tant son action était discrète ; cette discrétion voilait de grandes qualités de cœur, de sensibilité et d'intelligence qui frappaient tous ceux qui l'approchaient.

Jeune fille, elle habitait Paris, où elle fit de brillantes études. De 1914 à 1916, elle prit du service comme infirmière-major de l'ambulance de Quimperlé. Elle épousa le futur général PRETELAT en 1917, le rejoignit à Strasbourg en 1918 après l'armistice et partit pour la Syrie avec lui en 1920.

A Beyrouth elle eut une grande activité sociale et servit d'interprète à son mari dans les conférences du Caire sur le Moyen-Orient. Un jour l'avion dans lequel ils se trouvaient capota sur les bords de la mer Rouge.

Elle fut toujours pour son mari, tant sur le plan familial que dans sa carrière militaire, une femme pleine de tact et d'intelligence, sachant le seconder dans toutes ses activités et le soutenir lorsque, vers la fin de sa vie, ses forces commencèrent à l'abandonner alors qu'il mettait toute son énergie à « maintenir ».

Après la mort de son mari, elle fut, comme vice-présidente de notre Association, d'une fidélité exemplaire à nos réunions. Elle constituait en quelque sorte la caution morale de notre activité. Son approbation nous donnait la certitude de rester dans la voie tracée par notre fondateur. Après notre pèlerinage de l'an passé, son fils lui fit un compte rendu détaillé de la cérémonie. Ce fut, me dit-il, une des dernières conversations qu'il eut avec sa mère.

Nous prions la famille de Madame PRETELAT, et notamment son fils Jean-Eric qui lui succède comme vice-président, d'accepter l'expression de nos condoléances et de notre sympathie.

Ph. G.

VIE DE L'ASSOCIATION

**Cérémonie officielle de Navarin
le dimanche 15 juillet 1979
à la mémoire**

des Morts des combats de Champagne 14-18

Notre cérémonie traditionnelle de Navarin s'est déroulée le dimanche 15 juillet avec tout l'éclat et la ferveur qu'elle connaît chaque année. Elle commémorait cette année le 65^e anniversaire de 1914 et aussi le 55^e anniversaire de l'inauguration du monument de Navarin. Rappelons que dès 1922 le général Gouraud s'était préoccupé de concrétiser la reconnaissance des vivants envers les morts de Champagne sous une forme qui défierait le temps. Une souscription fut lancée au printemps de 1923. Le 4 novembre de cette année-là, la première pierre était posée en présence de l'Ambassadeur des Etats-Unis. Le monument fut inauguré par le

général Gouraud, le 24 septembre 1924, jour anniversaire de la grande bataille de 1915.

Bien avant dix heures, des autocars et voitures particulières avaient amené une foule de pèlerins. Au pied de la pyramide de pierre du monument étaient alignés une soixantaine de drapeaux d'Associations d'Anciens Combattants et de Sociétés patriotiques.

L'étendard du 15^e R.A. de Suippes et un détachement du régiment, commandé par le chef de corps, le colonel Petit, avaient pris place face au monument ainsi que le drapeau américain, sa garde et un petit détachement U.S. venu d'Allemagne avec l'emblème de sa division.

A dix heures précises, saluées par une sonnerie de la fanfare du 1^{er} G.C. de Reims, arrivaient, accueillies par le colonel Gervais, parfait organisateur, les autorités officielles, M. Bataillon, secrétaire général de la Marne,

représentant le préfet ; le général Lafontaine, commandant la 10^e D.B.-63^e D.M.T. de Châlons ; le général Philippe Gouraud, président de l'Association du Souvenir et le général J.-W. Donaldson, représentant l'ambassadeur des Etats-Unis. Après le salut aux drapeaux, l'exécution de la « Marseillaise » et de l'hymne américain et la revue des troupes, M. Bataillon et les généraux déposèrent des coussins de fleurs à l'entrée de la crypte où reposent le général Gouraud et les dépouilles de dix mille combattants — français, américains, allemands — tombés dans les batailles de Champagne. Des gerbes furent également déposées par le colonel W. T. Collins, A.C. de 1918, qui chaque année traverse l'Atlantique pour s'associer à l'hommage rendu à ses camarades de combat et par M. Colas, au nom de l'U.F.A.C. de la Marne.

La fanfare sonna « Aux Morts », et tandis que les drapeaux s'inclinaient, un long silence se fit, troublé seulement un instant par la salve d'honneur de la garde U.S.

La partie militaire de la cérémonie s'acheva par le défilé des troupes. Le secrétaire général de la Marne et les généraux gagnèrent alors leurs places au premier rang des personnalités.

Parmi celles-ci on remarquait MM. PrévotEAU, sénateur, président du Conseil général ; Bernard, député ; Lemaire, sénateur ; Bourg-Broc et Machet, conseillers généraux ; Gobillard, conseiller général honoraire ; de Grammont, maire de Souain, commune qui a la garde du monument de Navarin ; Morand, maire de Suippes, et de nombreux maires des environs ; MM. Brillon, conseiller municipal, représentant le maire de Châlons ; Tual, conseiller municipal, représentant le maire de Reims ; Herlequin, directeur départemental de l'Office des combattants ; Songy, président et Gautron, président-adjoint du Comité d'entente de Châlons, de nombreux dirigeants d'Associations d'Anciens combattants, etc.

Parmi les officiers, citons le général Michel Gouraud, les colonels Bachelet, Bonnet, Copel et les chefs de corps de la région, le colonel Taupenot, commandant le Groupement de gendarmerie de la Marne, etc.

La messe à la mémoire des morts des armées de Champagne fut célébrée par Mgr Bardonne, évêque de Châlons, assisté par MM. les abbés Gillet, Thiébault, Kuhn et Lanes, tandis que la chorale paroissiale de Sommepey exécutait les chants.

Dans son homélie, l'évêque de Châlons invita l'assistance à prier pour tous ceux qui se sont sacrifiés pour le pays, pour tous ceux qui ont combattu dans ces lieux, pour ceux qui sont morts et ceux qui ont survécu. Il invita aussi à prier pour la paix.

Quand l'office religieux fut terminé, le général Philippe Gouraud prit la parole pour remercier les personnalités présentes et toute l'assistance. Ensuite il rappela comment fut créé par le général Gouraud dans les années 23-24 le monument de Navarin, ajoutant quelques réflexions :

« — Par un réflexe presque instinctif, dit-il, les hommes élèvent des monuments pour matérialiser leurs souvenirs. Mais le temps passe. Certains monuments meurent, d'autres restent vivants. Notre monument reste vivant parce qu'il vit dans nos cœurs. »

Evoquant la construction européenne, il devait conclure :

« — Les peuples de l'Europe doivent s'entendre et substituer le dialogue aux guerres fratricides d'antan. Nous en sommes tous convaincus. Mais la construction de l'Europe ne doit pas amener ces peuples à mettre en veilleuse les valeurs essentielles qui constituent leur personnalité et leur génie propre. L'Europe de demain sera forte si elle est constituée de peuples épanouis, heureux de vivre ensemble. Telle est la leçon que nous donnent nos anciens. »

Cette année, la cérémonie de Navarin devait se prolonger de façon émouvante au cimetière de la ferme de Suippes, situé à la sortie de la localité, sur la route de Châlons. Là reposent dans leurs tombes pieusement fleuries de rosiers, 9 876 soldats tombés sous le drapeau français. Des fleurs furent d'abord déposées au pied du grand mât où flottent les couleurs, dominant l'immense champ de croix de 1914-1918. Une prière fut dite par l'abbé Simon, curé de Suippes, après un chant de la chorale paroissiale. Une cérémonie identique eut lieu ensuite dans le carré 39-45 où sont enterrés 2 600 combattants de la dernière guerre.

Enfin la foule des pèlerins se rassembla autour d'un monument méconnu qu'a érigé il y a des années le Touring-Club de France devant le cimetière et sur lequel on peut lire : « Non loin d'ici furent Tature, Mesnil-les-Hurlus, Hurlus, Perthes-les-Hurlus, Ripont, détruits en 1914-1918 pendant l'invasion allemande. »

Le nom de ces villages, on le sait, a été rattaché à celui des communes survivantes. Les maires de ces communes étaient présents : Mme Vautard, maire de Minaucourt-Mesnil-les-Hurlus ; M. Dez, maire de Wargemoulin-Hurlus ; M. Francart, maire de Rouvroy-Ripont ; M. Soudant, maire de Sommepey-Tature ; M. de Grammont, maire de Souain-Perthes-les-Hurlus.

Les prêtres évoquèrent en quelques mots, accompagnés d'une prière pour la fraternité et la paix, chacun des villages rayés de la carte et leur sol arrosé du sang de nos soldats.

Des villages qui ne sont plus que des noms, des noms de batailles.

Pèlerinage des familles : le dimanche 23 septembre 1979

Le pèlerinage s'est déroulé par un temps magnifique, un peu frais mais ensoleillé, et avec un beau ciel bleu.

Le départ moins matinal de la gare de l'Est a été très apprécié par la plupart des pèlerins de la région parisienne qui, de ce fait, ont pu se lever un peu moins tôt, mais le retour plus tardif à Paris, dans la soirée, en a obligé certains qui n'avaient plus de correspondance, à coucher à Paris, d'où frais supplémentaires.

Les pèlerins venant de directions diverses se sont d'abord rassemblés au musée de Souain, puis au cimetière de la 28^e brigade, où le frère du père DONCCEUR a retracé l'historique de ce monument et a évoqué le souvenir de tous ceux qui reposent dans son voisinage. La messe a été dite dans la chapelle du monument de Navarin, par monsieur l'abbé KUHN, en l'absence de monsieur l'abbé THIEBAULT, qui était ce même jour avec monsieur JAYEN au pèlerinage des prisonniers à Lourdes.

Le repas pris en commun au mess du camp de Suippes a rassemblé 43 personnes, sous la présidence du colonel Gervais et de monsieur Leclère (nos vice-présidents). L'absence de monsieur Tiers, retenu au loin pour raison de maladie, a été vivement ressentie par tous, et chacun s'est enquis, avec gentillesse et intérêt de son état de santé, en évoquant les années passées où il se dépensait tellement pour que tout se déroule le mieux possible.

Le car a emmené les pèlerins au cimetière militaire de Souain et à celui de Saint-Jean-sur-Tourbe, et, comme chaque année, l'ambiance de ce pèlerinage familial a été empreinte de recueillement et de fidélité au souvenir de ceux que les survivants venaient visiter.

Conseil d'Administration du 5 mars 1980

Dans sa séance du 5 mars 1980, le Conseil a approuvé à l'unanimité la reconduction du Bureau actuel. Il a arrêté le programme des manifestations de l'année 1980. Il a désigné M. J.-E. PRETELAT pour remplacer Mme PRETELAT dans la fonction de vice-président.

Messe

pour les **Morts de Champagne et d'Argonne**
à **Saint-Louis des Invalides**
du dimanche 23 mars 1980

Notre messe annuelle a été célébrée avec le faste habituel et l'homélie prononcée par Mgr LETOURNEUR, président des Prêtres combattants. La veille au soir, une délégation de notre Association, sous la conduite de son président, avait participé à la traditionnelle cérémonie de la Flamme.

Assemblée Générale Ordinaire du 23 mars 1980

Les membres de l'Association se sont réunis le dimanche 23 mars en assemblée générale, dans la salle de cinéma du Musée de l'Armée.

Le général Ph. GOURAUD présidait, entouré des membres du Bureau : 56 membres étaient présents et 380 représentés.

Le rapport moral de M. VATAIRE (suppléant M. Tiers) et le rapport financier de Mlle VUILLAUME ont été adoptés à l'unanimité.

L'assemblée a réélu ensuite le tiers renouvelable du Conseil, à savoir : Mme DARU, Mlle DURAND-CLAYE, MM. GOBILLARD, GUIMBAL, MACHET, POTIER, LECCIA, TIERS, l'abbé THIEBAULT.

Elle a également élu le colonel L'HUILLIER remplaçant le chanoine COURTAUX démissionnaire, et le colonel de JESSEY remplaçant Mme PRETELAT décédée.

Dans son allocution finale, le président se félicita de la bonne marche de l'Association et donna quelques précisions sur la cérémonie du 20 juillet prochain.

Des vœux particuliers exprimés par quelques membres de l'assemblée, votés à l'unanimité, ont été transmis depuis aux autorités concernées par le président :

1. Vœu que « les cendres du maréchal PETAIN soient transférées à bref délai à l'ossuaire de Douaumont » — transmis au Président de la République.

2. Vœu que « en raison de la situation morale actuelle, il conviendrait qu'une place plus importante soit faite à l'enseignement de l'histoire dans les écoles, à la participation de la jeunesse aux manifestations patriotiques et au souvenir des sacrifices de leurs pères » — transmis au secrétaire d'Etat aux Anciens combattants.

Panneaux : « La Guerre en Champagne »

Pour les anciens de Champagne et leurs familles, le monument de Navarin est évocateur parce qu'ils savent ce qu'il représente. Il n'en est pas de même pour les autres visiteurs qui s'y arrêtent, et ils sont nombreux.

Votre conseil d'administration a eu l'idée de réparer cette lacune en inscrivant sur des panneaux l'histoire de la guerre en Champagne.

Voici le texte envisagé :

EN AOUT 1914 LES ARMEES ALLEMANDES ENVAHISSENT LA FRANCE DU NORD-EST. ELLES TRAVERSENT LA CHAMPAGNE ET PARVIENNENT JUSQU'A FERECAMPENOISE, POINTE EXTREME DE LEUR AVANCE. DEFAITES SUR LA MARNE, ELLES BATTENT EN RETRAITE MAIS S'ARRETENT ET S'ENTERRENT AU PIED DU MOUVEMENT DE TERRAIN EST-OUEST QUI S'ETEND DE L'ARGONNE A REIMS : MAIN DE MASSIGES, BUTTES DE TAHURE ET DE SOUAIN, MASSIF DE MORONVILLIERS.

PENDANT L'HIVER 14-15, LA IV^e ARMEE (DE LANGLE DE CARY) S'EFFORCE DE CONQUERIR LES CRETES. AVANÇANT DE DEUX A TROIS KILOMETRES, ELLE Y PARVIENT AU PRIX DE LOURDES PERTES DANS LA REGION DE SOUAIN, BOIS SABOT, PERTHES, BEAU-SEJOUR, MASSIGES.

LE 25 SEPTEMBRE 1915, SOUS LA DIRECTION DU GENERAL DE CASTELNAU, DEUX ARMEES (II^e, PETAIN-IV^e, DE LANGLE DE CARY) LANCENT UNE PUISSANTE OFFENSIVE POUR ROMPRE LE FRONT ENNEMI. D'AUBERIVE A TAHURE, ELLES PROGRESSENT RAPIDEMENT DE DEUX A TROIS KILOMETRES ET PARVIENNENT A LA CRETE DE NAVARIN MAIS NE PEUVENT ALLER PLUS LOIN, LES BARBELES DE LA CONTRE-PENTE ETANT RESTES INTACTS. NOS PERTES SONT LOURDES.

D'OCTOBRE 15 A AVRIL 17, LE FRONT NE BOUGE GUERE, BIEN QUE, DE PART ET D'AUTRE, DE NOMBREUSES ATTAQUES LOCALES S'EFFORCENT DE GAGNER DU TERRAIN.

LE 17 AVRIL 1917, EN LIAISON AVEC L'OFFENSIVE FRANCO-BRITANNIQUE DE LA SCARPE ET DE L'AISNE, LA IV^e ARMEE (ANTHOINE) PART A L'ASSAUT DU MASSIF DE MORONVILLIERS. APRES DE DURS COMBATS, ELLE PARVIENT A LA CRETE (MONT CORNILLET, MONT BLOND, MONT HAUT, LE CASQUE, LE TETON) MAIS NE PEUT EN DEBOUCHER.

LE 15 JUILLET 1918, LE HAUT COMMANDEMENT ALLEMAND LANCE UNE VASTE OFFENSIVE DE PART ET D'AUTRE DE REIMS POUR S'OUVRIR LA ROUTE DE PARIS AVANT L'ARRIVEE MASSIVE DES TROUPES AMERICAINES. EN CHAMPAGNE, L'ATTAQUE DU GROUPE D'ARMEE DU KRONPRINZ SE DISLOQUE DES LE PREMIER JOUR DEVANT LA RESISTANCE SANS FAILLE DE LA IV^e ARMEE (GOURAUD) OU'A REJOINT LA 42^e D.I.U.S. (RAINBOW). C'EST LE TOURNANT DE LA GUERRE. DES LE 18 JUILLET LES FORCES ALLIEES REPRENENT L'OFFENSIVE.

LE 26 SEPTEMBRE 1918, APRES AVOIR PIETINE QUATRE ANS DANS LA BOUE DE CHAMPAGNE, LA IV^e ARMEE PREND A SON TOUR L'OFFENSIVE. ELLE EST A SEDAN LE JOUR DE L'ARMISTICE.

SOUVENEZ-VOUS DES HEROS MORTS SUR CETTE TERRE DE CHAMPAGNE.

La réalisation de ces panneaux — placés à l'intérieur du monument par crainte du vandalisme — dépasse malheureusement les possibilités financières réunies de la Fondation et de l'Association. Plusieurs membres de notre Association ont eu l'idée de faire appel à ceux qui le permettraient pour recueillir les fonds nécessaires. Cela permettra de donner à cette inscription un support matériel digne des actes héroïques qu'elle évoque.

Les dons sont à adresser à la Fondation du monument de Navarin dont le siège est également, 38, rue Boileau, 75016 Paris, soit par chèque bancaire, soit par virement au C.C.P. 555 6-32 D Paris en indiquant « panneaux historiques » sur votre envoi.

Merci d'avance à tous ceux qui pourront contribuer à cette réalisation.

Il est rappelé à cette occasion, que des souvenirs de la guerre 1914-1918 sont rassemblés dans les mairies de Souain et de Sommepey.

Dans la salle mémorial franco-américaine de Sommepey, ce sont surtout des documents concernant la vie

de ce village pendant la guerre, sa reconquête en 1918 par le 19^e R.I. de Brest et la participation de l'armée américaine dans les combats de ce secteur.

La salle-musée de Souain présente des souvenirs trouvés sur le champ de bataille ; des vues du village avant 1914 ; des cartes présentant nos soldats en 1915 ; les monuments : Navarin, la 28^e Brigade (Père Doncœur) ; des tableaux sur l'inauguration de Navarin...

*

**

STATUTS

DE L'ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE ET A LEUR CHEF LE GENERAL GOURAUD

Chapitre premier

FORMATION - BUT - SIEGE SOCIAL - DUREE

Article 1

Il est constitué, conformément à la loi, entre tous ceux qui adhéreront aux présents statuts et seront régulièrement admis, une association ayant pour titre :

Association du Souvenir aux Morts
des Armées de Champagne
et à leur Chef le Général GOURAUD.

Article 2

Cette Association a pour but :

— de conserver, d'honorer et de rappeler aux générations futures le souvenir glorieux des morts français et alliés tombés au Champ d'Honneur sur les fronts de Champagne, pendant la Grande Guerre (1914-1918), ainsi que de leur Chef, le Général Gouraud.

— de grouper en une « grande famille morale » les parents et amis des Morts des Armées de Champagne, les Anciens Combattants et tous ceux qui veulent maintenir le culte des soldats tombés au Champ d'Honneur.

Ses principaux moyens d'action consistent :

— dans l'organisation de pèlerinages annuels au front de Champagne et de cérémonies correspondant à son but,

— dans la publication d'écrits propres à faire revivre les grands souvenirs de l'héroïsme français qui s'est manifesté sur le front de Champagne.

Article 3

Le siège social de l'Association est fixé à Paris. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration.

La durée de l'Association est illimitée.

Chapitre II

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION CONDITIONS D'ADMISSION

Article 4

L'Association comprend quatre catégories de membres :

- a) les membres d'honneur ;
- b) les membres bienfaiteurs ;
- c) les membres actifs ;
- d) les membres adhérents.

Article 5

Sont nommés **membres d'honneur**, sur la proposition d'un membre du conseil d'administration et après ratification de l'assemblée générale, les personnes qui, par leur titre ou qualité, ou par leur activité à s'occuper de l'Association, auront rendu des services signalés.

Les membres d'honneur sont dispensés du droit de cotisation.

Article 6

Sont nommés **membres bienfaiteurs** toutes les personnes qui s'engageront à verser une cotisation annuelle d'au moins dix fois le montant minimum de la cotisation de membre actif.

Article 7

Sont nommés **membres actifs** :

— toute personne représentant un combattant mort pour la France sur le front de champagne (père, mère, veuve, orphelins ou autres parents) ;

— tous les anciens combattants.

Article 8

Sont nommés **membres adhérents** les personnes désirant s'associer aux membres actifs pour honorer la mémoire des Morts des Armées de Champagne, ou s'associer au culte des soldats tombés au Champ d'Honneur.

Article 9

Pour être admis à faire partie de l'Association, le candidat doit adresser une demande écrite à l'Association, dont le bureau statue en dernier ressort, satisfaisant aux conditions des articles 5, 6, 7 ou 8 et adhérer aux statuts.

La cotisation annuelle minimum est fixée par l'assemblée générale sur proposition du président.

Article 10

La qualité de membre de l'Association se perd par :

- a) la démission,
- b) le décès,
- c) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave, le membre intéressé ayant été dans ce cas préalablement appelé par lettre recommandée à fournir ses explications, sauf recours à l'assemblée générale.

Chapitre III

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 11

L'Association est administrée par un conseil d'administration composé de 15 à 30 membres élus au scrutin secret pour 3 ans par l'assemblée générale et choisis parmi les membres de l'Association.

Le renouvellement du conseil a lieu par tiers chaque année.

Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres ; il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Article 12

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres au scrutin secret un bureau composé de :

- un président,
- un ou plusieurs vice-présidents.
- un secrétaire général et un secrétaire général adjoint,
- un trésorier général et un trésorier général adjoint.

Le bureau est élu pour un an.

Article 13

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur la demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire général.

Article 14

Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

Chapitre IV

ASSEMBLEE GENERALE

Article 15

L'assemblée générale comprend les membres bienfaiteurs, actifs et adhérents. Elle se réunit au moins une

fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le conseil d'administration ; son bureau est celui du conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration ainsi que sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions à l'ordre du jour et pourvoit au remplacement des membres du conseil sortants.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Article 16

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président convoque une assemblée générale extraordinaire.

Chapitre V

ADMINISTRATION INTERNE

Article 17

Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale.

Le règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'Association.

Article 18

L'Association accepte les dons et legs. Les noms des donateurs seront cités dans le rapport fait chaque année à l'assemblée générale.

Article 19

Toute somme versée par un membre exclu, décédé ou démissionnaire, reste acquise à l'Association.

Chapitre VI

DISSOLUTION

Article 20

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, le conseil d'administration disposera de l'actif en faveur d'une œuvre similaire.

La première bataille de Champagne (hiver 14-15)

1 — De la Marne à la stabilisation

Après la Bataille de la Marne (6-9 septembre 1914) et à cause de la poursuite des troupes allemandes en retraite, nos troupes se trouvent rapidement fatiguées. Dans ces conditions, la poursuite s'arrête dès que l'ennemi fait front sur des positions qui sont déjà sommairement organisées. Cet arrêt sur une nouvelle position paraît avoir été prévu, dès le début de la retraite par le Haut-Commandement Allemand : l'ennemi n'a pas défendu la Marne et s'est retiré au Nord.

Sous la pluie incessante et les rafales de vent, les soldats allemands occupaient les villages de Souain, Perthes-les-Hurlus, Hurlus, Mesnil-les-Hurlus, Massiges, Ville-sur-Tourbe et commençaient à creuser des tranchées, défendues par du fil de fer, entre ces villages et sur les collines qui les bordent.

Le 16 septembre, des prisonniers allemands du 18^e Corps de réserve, pris par le Corps colonial, déclareront que l'armée allemande n'est pas en retraite, mais qu'elle a simplement changé de position, que les retranchements sont préparés depuis plusieurs jours et qu'elle doit y résister.

Déjà, dès le 14 septembre, le général de Langlé de Cary a l'impression que la IV^e Armée a devant elle des arrières-gardes ennemies puissantes et fortement appuyées par de l'artillerie sur le front Souain, Ville-sur-Tourbe, Vienne-la-Ville.

La guerre de mouvement est terminée et, à partir de ce moment, une nouvelle tactique aura pour conséquence d'opposer aux organisations allemandes des organisations françaises.

La partie de la Champagne dont nous devons nous occuper est une région mollement accidentée. Elle est bordée par des collines qui sont, à l'Ouest, le massif de Moronvilliers près de Reims, à l'Est, les hauteurs de la Main de Massiges qui surplombent la rive gauche de l'Aisne. Le sol aride formé d'une craie argileuse est recouvert d'une très faible couche de terre arable. Les cultures sont maigres, l'élevage du mouton est fréquent et des bois de pins à formes géométriques, plus ou moins étendus, donnent à la région un caractère spécial. Les cours d'eau sont des affluents de l'Aisne : la Bionne, la Tourbe (le Ruisseau de l'Étang, le Ruisseau du Marson), la Dormoise, l'Alin, la Suipe (l'Ain, la Py). Ces cours d'eau ont souvent un village à leur source. En langage du pays, une source est une « somme ». De là Somme-Tourbe, Somme-Bionne, Somme-Suipe, Somme-Py. Parfois « somme » se contracte, devient « sou » : Souain.

Le terme de « Hurlu » si souvent répété désigne, en Champagne, une petite graminée à fleurs jaunes, parasite dont les champs à terre maigre de cette région sont infestés. Le

terme de « Champagne pouilleuse » ayant une origine identique, le « Pouillot » étant cette même graminée : « Hurlu » = « Pouillot ».

Les villages de la Champagne pouilleuse sont modestes, ils ne possèdent pas l'électricité et pourtant chacun semble satisfait de son sort. Les maisons en pisé devaient être mises en ruines dès les premiers bombardements. Les points d'eau sont très disséminés. Les routes empierrées sont très espacées et les chemins de terre qui sont bons par temps sec deviennent sous la pluie de véritables bourbiers. Trois routes seulement vont du Sud au Nord : celle de Nevers à Sedan (...Suipe, Souain, Somme-Py...), celle de Somme-Suipe à Tahure, celle de Sainte-Menehould à Vouziers. Les fermes isolées sont rares : ferme des Wacques, de Navarin, du moulin de Ripont, de Maisons de Champagne, de Beauséjour et ferme Chausson. Le sous-sol formé d'une roche compacte et tendre offre des facilités particulières pour l'exécution rapide et sans revêtement de travaux importants de pionniers : tranchées boyaux, abris, mines, sapes...

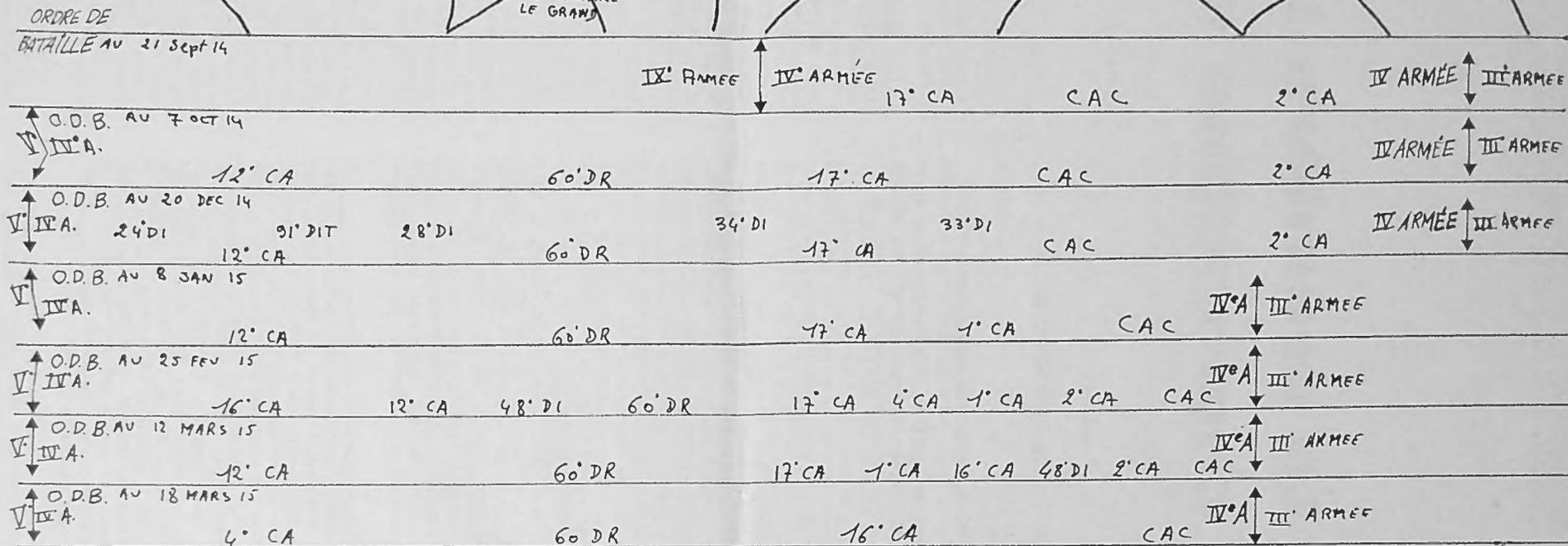
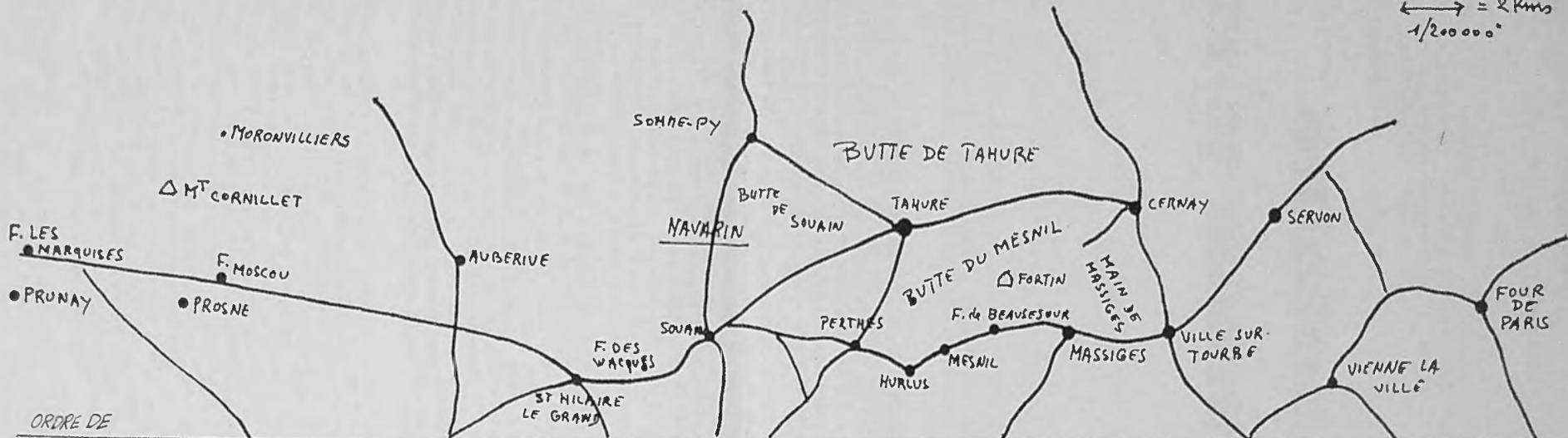
Nos troupes sont exténuées ; marchant presque sans trêve depuis plus d'un mois, mangeant et dormant au gré des circonstances, les nerfs ébranlés par les combats, les bombardements, les visions sanglantes des champs de bataille, nos soldats sont d'autant plus sensibles aux atteintes des premières fraîcheurs de l'automne qu'il s'annonce précoce. La pluie est tombée presque sans discontinuer du 10 au 16 septembre, et c'est dans de véritables bourbiers que la plupart d'entre eux doivent passer les longues heures de la journée, accroupis et immobiles, de crainte d'attirer le feu de l'ennemi.

La nuit n'apporte même pas un répit à leurs souffrances. Les corvées de ravitaillement en vivres et en munitions sont extrêmement pénibles lorsque, dans cette boue épaisse et gluante de Champagne, où l'on s'enfonce parfois jusqu'aux genoux, il faut piétiner, exténué de fatigue pendant des kilomètres. Amaigris, ahuris, nos soldats sont dans un état morbide qu'aggrave en outre une crise générale d'entérite. Le paysage lui-même invite à la tristesse : de petits boqueteaux rabougris ; peu de villages ; des maisons en pisé démolies par l'artillerie, incendiées ou pillées ; à tous les carrefours, des voitures brisées, des chevaux éventrés, et souvent des cadavres que personne ne songe à ensevelir. Seuls, errants dans la campagne, quelques moutons et vaches animent ce paysage lugubre ; fuyant les coups de canons, ils se dirigent alternativement d'un camp à l'autre, contribuant ainsi au ravitaillement des deux adversaires.

On a parfois qualifié le soldat de Champagne pendant l'hiver 14/15 « d'Homme de la boue ». Ces trois mots lui donnent sa vraie figure et résument toutes les souffrances qu'il a endurées.

ORDRE DE BATAILLE

1cm = 2kms
1/200000

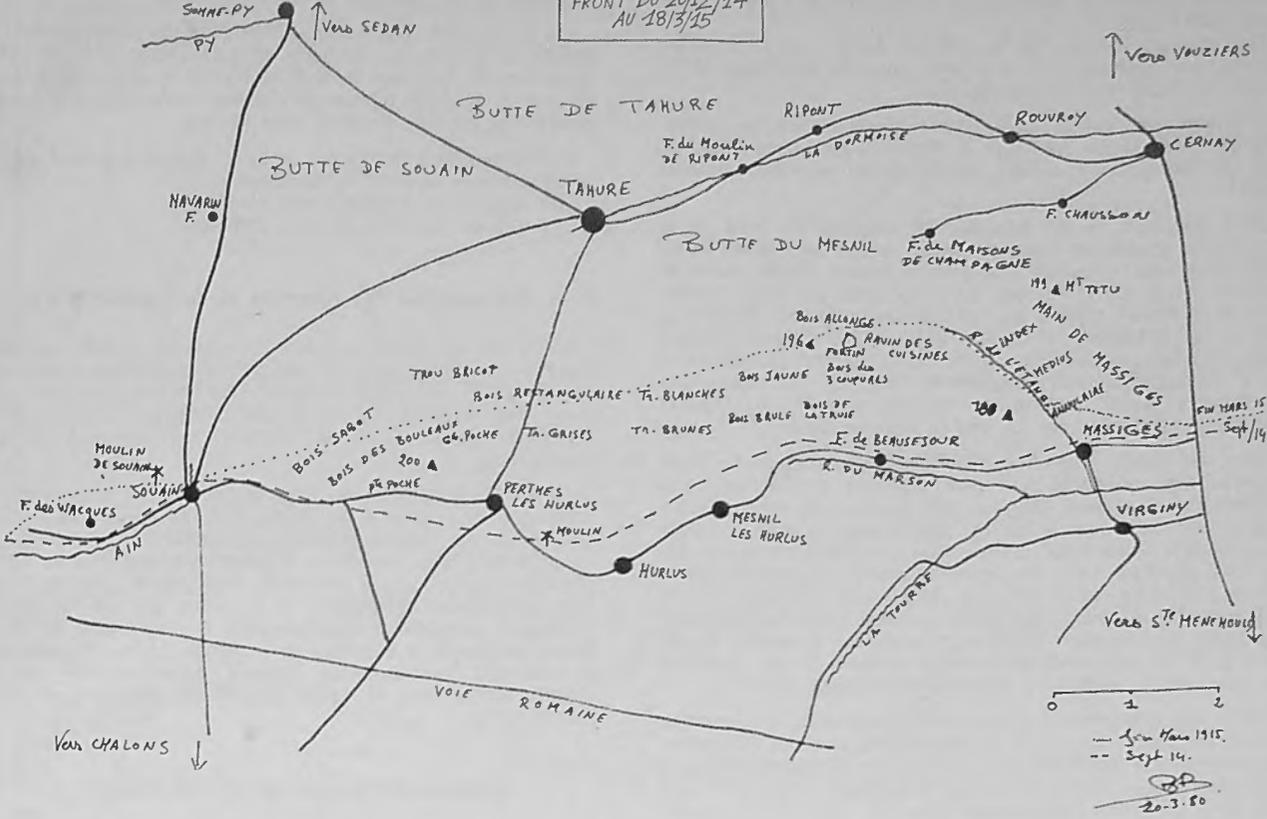


ORDRE DE BATAILLE DE LA IV^e ARMÉE : HIVER 14/15.

PREMIERE BATAILLE DE CHAMPAGNE.

RB
20.3.80

IV^e ARMÉE
FRONT DU 20/12/14
AU 18/3/15



Au 21 septembre 1914, le front de la IV^e Armée tenait la partie occidentale de l'Argonne et franchissait l'Aisne au Sud de Servon : il était jalonné par les villages de Ville-sur-Tourbe, Massiges, Perthes-les-Hurlus et Souain où il se soudait alors à la IX^e Armée.

De l'Ouest à l'Est, les Corps d'Armée étaient placés dans l'ordre suivant : 17^e Corps (J.-B. Dumas), Corps Colonial (Lefebvre), 2^e Corps (Gérard). Réserves : 6^e division de cavalerie (De Mitry) ; 8^e Corps (De Castelli) venant le 19/9 de la III^e Armée et y repartant le 23/9. Le quartier général de la IV^e Armée se trouvant à Dommartin sur Yèvre.

2 — Premières attaques locales

Les attaques à front continu de la IV^e Armée n'ayant rien donné, on tente les jours suivants des coups de sonde, des combats de patrouille. Déjà, les Allemands utilisent de nuit des feux au magnésium. Puis le 21 septembre, des éléments des trois Corps d'Armée (17^e, C.A.C., 2^e) attaquent pour essayer d'enlever un certain nombre de points d'appui de la ligne ennemie. La chute des intervalles serait la conséquence de cette première phase de l'opération, car chaque Corps d'Armée ne pouvait affecter aux attaques qu'un faible effectif, devant continuer à garder un front très étendu qu'il ne pouvait dégarnir sans compromettre sa sécurité. Le 17^e Corps attaquait une position près de Perthes-les-Hurlus, le C.A.C. attaquait la Main de Massiges et le 2^e Corps une position au Nord de Servon. Ces trois objectifs étaient séparés par des intervalles de plusieurs kilomètres. La préparation d'artillerie fut réduite à une centaine de coups par pièce pour une douzaine de batteries de campagne et une vingtaine de pièces lourdes. L'adversaire ne se laisse guère intimider par des feux aussi médiocrement fournis ; vigilant et bien retranché, il repousse nos attaques du 21 et du 22 septembre et réoccupe même le village de Servon. Il était ainsi constaté que les Allemands avaient mis à profit pour se fortifier les quelques jours de répit dont ils avaient disposé depuis qu'ils s'étaient arrêtés sur leur front de Champagne. Une nouvelle attaque devait se dérouler le 25/9 ; elle fut repoussée au 26/9 mais les Allemands nous devancèrent le jour même.

Après un bombardement, les Allemands (IV^e Armée : VIII^e C.A. et XVIII^e C.R.) attaquèrent le 26/9 vers 4 heures du matin sur un front de 9 km, de Perthes à Massiges. Notre première ligne fut bousculée ; à 5 heures les Allemands abordèrent la seconde ligne au Sud du Mesnil et des Hurlus. A 6 h 30, l'ennemi marchait vers la voie romaine. Dès la première heure, la ferme de Beauséjour avait été enlevée, et les Allemands se heurtaient déjà aux coloniaux sur les pentes du Marson à 1 km à l'Est du Mesnil. Mais dès 8 h 30, la soudure de nos troupes était à nouveau faite et après avoir avancé de plus de 3 km, l'offensive ennemie se resserrait, s'effilait. Vers 10 heures l'artillerie allemande faiblissait et notre contre-attaque pouvait se déclencher. Après 24 heures de combats, nous étions revenus sur nos anciennes positions, sauf pour le Bois de Ville qui restait aux mains de l'ennemi. De plus, près de Minaucourt, l'emblème du 11^e bataillon du régiment de réserve 69 fut pris au cours d'une attaque effectuée par les 11^e et 12^e compagnies du 24^e R.I.C. de la 6^e B.I.C. de la 2^e D.I.C. (Leblois).

L'impression des combattants de notre côté était que nos attaques des 21 et 22 septembre, celle des Allemands du 26 n'avaient pas changé la situation respective des deux fronts opposés. Nous pensions que, pour les Allemands comme pour nous, le principal résultat des derniers combats était de nous avoir fait constater que nous étions pour le moment impuissants les uns les autres à rompre le front adverse.

En septembre 1914, les pertes de la IV^e Armée s'élevèrent à :

- 29 officiers et 489 hommes tués,
- 327 officiers et 6 461 hommes blessés,
- 33 officiers et 7 681 hommes disparus.

3 — Préparation à la reprise de l'offensive

Comme nos efforts d'attaques sur les organisations allemandes n'ont rien donné et comme le front se trouve stabilisé, le Haut-Commandement demande que :

- toute tentative de l'ennemi soit repoussée,
- l'on renforce les ouvrages pour récupérer des forces disponibles,

— l'on effectue des reconnaissances pour s'assurer de la présence de l'ennemi.

— l'on repose et reconstitue les troupes pour des manœuvres ultérieures.

— l'on économise les munitions de 75. (Le 26/9, Joffre avertit les armées qu'il n'y aura plus de munitions de 75 avant 15 jours ou 3 semaines.)

Profitant du calme momentané, on consolide les organisations défensives. (Le 2/10, il sera livré par armée : 100 tonnes de ronces, 200 tonnes de fil de fer et 4 000 éléments Brun.)

Le 7 octobre, le IX^e Armée est dissoute. Le front de la IV^e Armée soudé au front de la III^e Armée dans la vallée de la Biesme (au « Four de Paris ») va jusqu'à Prunay, point de jonction avec la V^e Armée. La disposition de la IV^e Armée, dont le quartier général est à Châlons-sur-Marne, d'Ouest en Est est la suivante : 12^e Corps (Roques), 60^e Division (Reveil-hac), 17^e Corps (J.-B. Dumas), Corps colonial (Lefebvre) et le 2^e Corps (Gérard). Réserves : 109^e et 110^e Régiments territoriaux ; la 9^e Division de cavalerie et le 9^e C.A. (Dubois) qui seront envoyés dès le 20/10 dans le Nord.

L'un des plus puissants obstacles à la rupture du front adverse est constitué par des défenses accessoires accumulées par l'ennemi devant ses lignes. Les échecs subis devant les réseaux de fil de fer avaient montré la valeur de ces défenses. Leur destruction s'imposait comme préparation d'attaque. Dans les cantonnements, on recherchait le moyen le plus efficace pour ouvrir des brèches : pincés bulgares, boucliers à roulettes couvrant deux hommes (l'un poussant le bouclier, l'autre manœuvrant la pince), tir au fusil et à la mitrailleuse sur les réseaux, tir au canon de 75 avec obus explosif à fusée instantanée...

Entre les tranchées françaises et allemandes, la séparation n'était souvent que de 50 à 200 mètres, ainsi les Allemands commencèrent rapidement à utiliser des projectiles qui, pour la plupart nous étaient inconnus : grenades à main et à fusil, Minenwerfer puis Flammenwerfer...

4 — Activité sur le front des 2^e C.A. et 12^e C.A.

En Argonne, la lutte prend une physionomie particulière : la nature du sol, les ravins profonds, les croupes touffues sont autant d'obstacles à une action de grande envergure. C'est alors que se développèrent la guerre des mines et l'utilisation intensive des Minenwerfer et Flammenwerfer.

La persistance de la lutte engagée par l'ennemi (XIII^e et XVI^e C.A. allemands) à travers la forêt d'Argonne et l'importance des effectifs employés demandent une modification du front de la IV^e Armée : le 4/10, le C.A.C. prend en charge le Bois d'Hauzy et borde la rive gauche de l'Aisne, le 2^e Corps ayant alors toutes ses troupes sur la rive droite jusqu'à la route Les Islettes - La Chalade. Le général Gérard entreprend alors une progression méthodique appuyée par l'artillerie vers le Four de Paris. Les tranchées des deux camps étant très proches, on en arrive à une utilisation de plus en plus fréquente de la sape.

Dès le 22/10, les Allemands attaquent devant le Four de Paris, entre le Four de Paris et Saint-Hubert et à Saint-Hubert. A la suite d'un rapide corps à corps, l'ennemi envahit les tranchées de Bagatelle et gagne 600 à 800 mètres. Une contre-attaque reprend une partie du front perdu. Le général de Langle renforce le 2^e C.A. de 2 bataillons de la 1^{re} brigade coloniale (Guérin), le reste montant au front le 7/11 (1^{er} R.I.C. et 2^e R.I.C.) et d'une batterie de 90 du 12^e C.A.

Du 27/10 au 5/11, les positions françaises sont attaquées journellement. Chaque jour, les tranchées sont perdues puis reprises à la baïonnette et à la grenade. Le 7/11, l'ennemi se rend maître de la cote 176. Le général de Langle demande à la 3^e D.I. (Cordonnier) de reprendre cette cote 176, de plus il demande au général Gérard de renforcer ses tranchées de 1^{re} et 2^e ligne, afin d'éviter la rupture du front du 2^e C.A. dans le Bois de la Gruerie et au ravin de Mortier.

En Champagne, le 11/10, la 60^e D.R. et une brigade de la 23^e D.I. (12^e C.A.) attaquent sur le front Moulin de Souain (inclus) - arbre à 1200 m au Nord-Nord-Est de Saint-Hilaire-le-Grand, parviennent assez facilement à franchir la moitié de la distance séparant les tranchées françaises et allemandes. Hélas, l'artillerie et les feux d'écharpe de mitrail-

leuses de l'ennemi ralentissent puis stoppent l'attaque. Le général de Langle demande au général Roques de stopper l'attaque et de maintenir le terrain conquis.

Le 30/10, après des tirs systématiques de toute l'artillerie lourde du 12^e C.A., des éléments de la 23^e D.I. et de la 60^e D.R. attaquent sur un front de 800 m face à la lisière Sud des bois de la cote 160 (Ouest de Souain). Cette attaque échoue devant les réseaux ennemis non détruits.

En octobre 1914, les pertes de la IV^e Armée s'élèvent à :
152 officiers et 3923 hommes tués,
50 officiers et 2989 hommes blessés,
1 officier et 799 hommes disparus.

5 — Organisation des réserves et de l'artillerie lourde

Le 12/11, le général en chef demande la constitution de réserves partielles à la IV^e Armée : une Brigade mixte du 17^e Corps et de la 60^e Division. Pour faciliter la mise en place des réserves, on utilise les unités territoriales : 91^e D.I.T. (Lacroisade) et 96^e D.I.T. (Palat) sont sur le front de Champagne.

Le 27/11, le général en chef décide que la composition organique de l'artillerie de 75 des C.A. ne serait pas modifiée, mais que l'artillerie lourde de chaque C.A. se composerait d'un groupe d'artillerie à longue portée : soit de 155 à cinq pièces comprenant 2 batteries de 4 pièces, soit de 120 long comprenant 2 batteries de 4 pièces, soit de 120 long à tracteur comprenant 2 batteries de 6 pièces, soit de 105 long comprenant 3 batteries de 4 pièces. Enfin, un général commandant l'artillerie de l'Armée serait nommé dans chaque armée sous la haute autorité du général commandant l'Armée.

6 — Tentatives d'offensive au 12^e C.A. et au 17^e C.A.

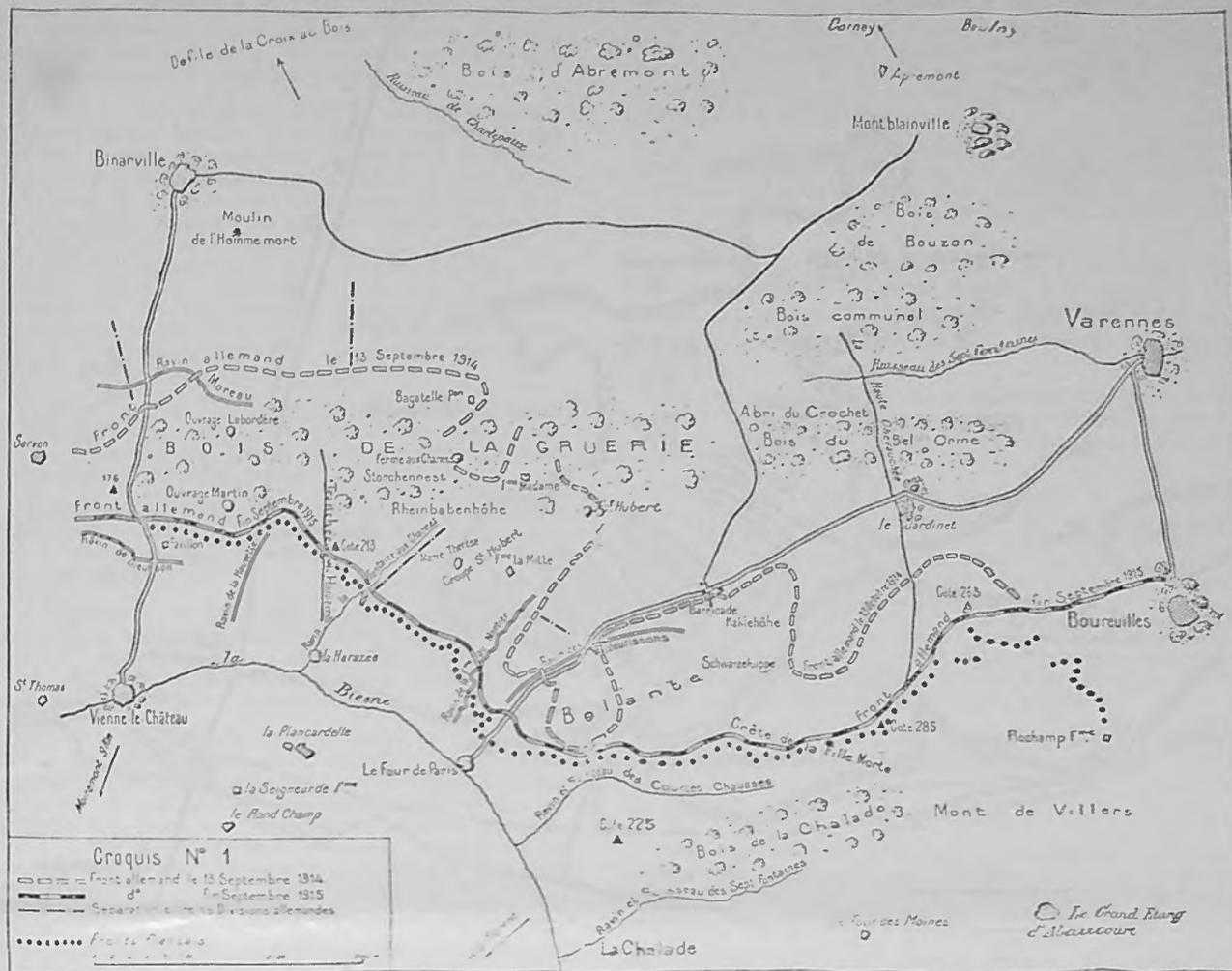
Au 12^e C.A., le général Roques ayant expérimenté la destruction des réseaux par des tirs de 75 informait le général de Langle qu'il était prêt à une opération offensive dès le 25/11 à midi. En conséquence, il prescrivait à la 23^e D.I. d'attaquer les tranchées allemandes, dès la fin du tir de 75, aux environs du saillant B (Sud-Ouest de la cote 160 ; 2,5 km à l'Ouest de Souain), en prenant comme objectif ultérieur les batteries voisines de la cote 160. La 60^e D.R. attaquant vers le moulin de Souain et les tranchées à l'Est. La destruction des fils de fer serait préparée par l'artillerie sous casemate et le 17^e C.A. prêterait au 12^e C.A. l'appui d'une partie de ses canons. Début du tir à 11 h 45, l'attaque commençait à 12 heures.

Ce fut un échec à cause du temps défavorable et des réseaux pas assez bouleversés. L'attaque gagna un peu de terrain à gauche, mais rien à droite.

Sur le front du 17^e C.A., on se contente pendant le mois de novembre et les premiers jours de décembre, d'échanger des coups de canons et de faire progresser les travaux de sape dans la direction du plateau de la cote 200 (800 m Ouest de Perthes) : sape Fargés, sape Est, sape Ouest, sape A. Les travaux de sapes des Allemands étant aussi bien avancés, le commandant du 17^e C.A. décide le 8/12 la mise à feu des mines vers 13 heures. Trois fourneaux explosent et la 34^e D.I. se porte à l'assaut. Elle réussit à occuper les tranchées allemandes de 1^{re} ligne, situées au saillant Sud-Ouest du plateau 200 (Sud de la route Souain-Perthes). L'ennemi tente le 9/12 à 22 h une contre-attaque qui échoue. Le 10/12 à 1 h du matin il recommence et échoue. Nous nous sommes maintenus sur les positions conquises, nous avons retourné les tranchées abandonnées par l'ennemi et réussi à placer des défenses accessoires.

Sur le front du C.A.C., aucune action importante n'eut lieu dans cette période. En Argonne, le 2^e C.A. continue sa lutte âpre et difficile : attaques et contre-attaques à peu près quotidiennes sur le Pavillon de Bagatelle, la ferme Saint-Hubert et Fontaine-Madame. Le 17/11, une attaque des plus violentes oblige le 2^e R.I.C. à abandonner ses tranchées de 1^{re} et 2^e ligne. Le lendemain, ce même 2^e R.I.C. reprenait ses tranchées de 2^e ligne et quelques éléments de la 1^{re} ligne. Le 19/11, le généralissime rattachait au 2^e C.A. la 10^e D.I. (Gouraud), ce qui modifiait la répartition des secteurs sur son front et en attribue un à la brigade coloniale qui reçoit en renfort le 29/11 des éléments des 7^e et 23^e R.I.C. de la

Le 2e C.A. en Argonne - Hiver 14/15, avec la IVe Armée, puis la IIIe Armée.
Le 2e C.A. quitte la IIIe Armée à mi-février pour rejoindre la IVe Armée.



3° D.I.C. L'ennemi accentue son effort, le 1/12 il s'empare d'une partie du bois de La Gruerie, le 4/12 il fait fléchir notre front vers Fontaine-aux-Charmes. La fatigue et les pertes du C.A. du général Gérard sont telles que le général de Langle le renforce de deux régiments du 17° C.A., du 6 au 17/12.

Pertes à la IV^e Armée en novembre 1914 :

- 43 officiers et 1311 hommes tués,
- 78 officiers et 3466 hommes blessés,
- 10 officiers et 1805 hommes disparus.

7 — Première bataille de Champagne

a) Première phase : 20/12/14 au 13/1/15 :

Une instruction du général Joffre en date du 8/12 prévoit deux offensives principales : IV^e et X^e Armées ; et quatre attaques secondaires : VIII^e, II^e, III^e et I^{re} Armées.

La IV^e Armée devait attaquer en direction générale d'Attigny.

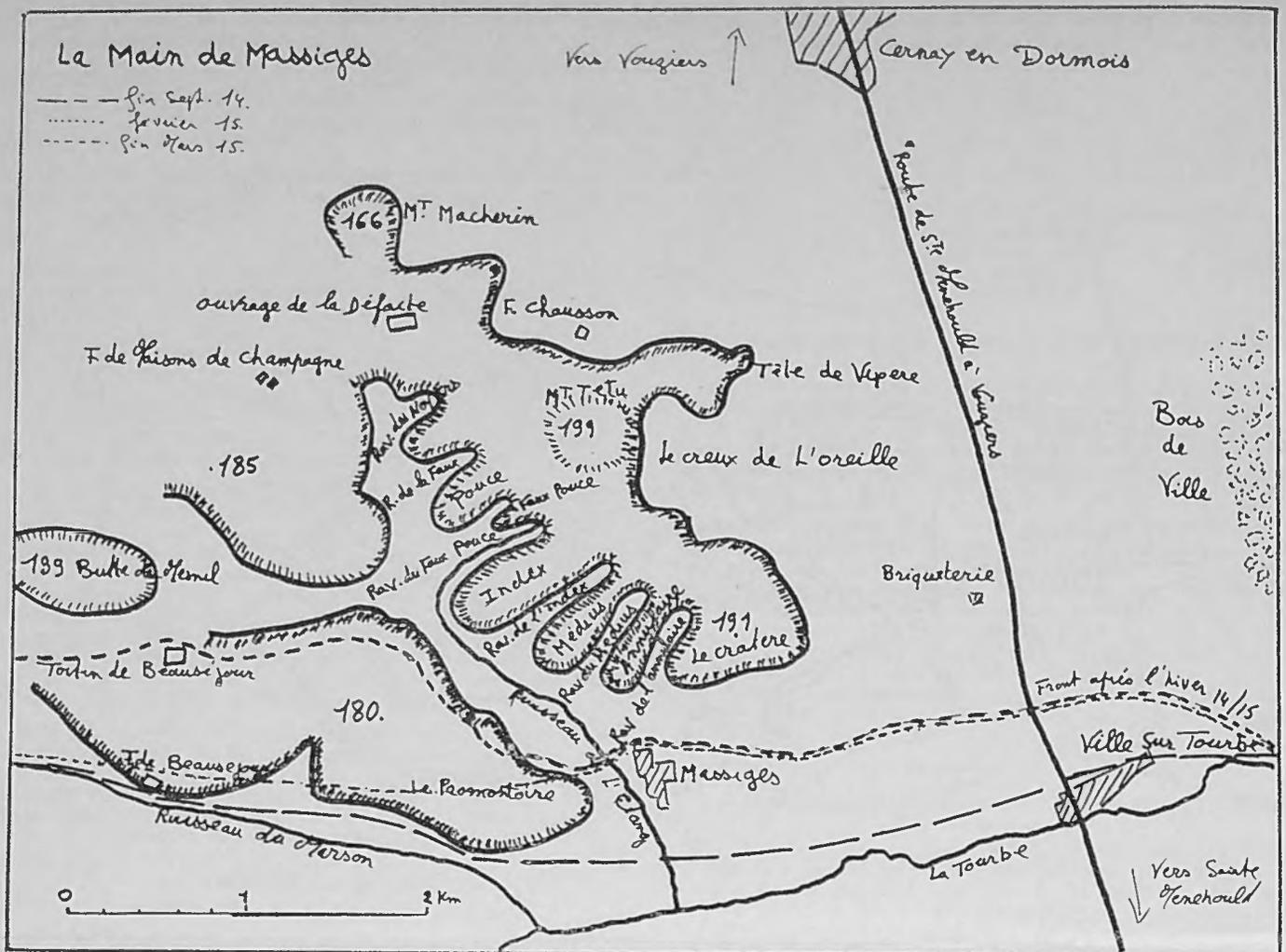
Le dispositif de la IV^e Armée est le suivant, d'Ouest en Est : 12^e Corps (Roques) coupé en deux avec la Suippe pour séparation, le secteur Ouest (Descoing avec 24^e D.I. et 91^e D.I.T.), secteur Est (Roques avec 23^e D.I. et 3 groupes d'artillerie de campagne du 1^{er} C.A. ; 60^e D.R. (Reveilhac) ; 17^e C.A. (J.-B. Dumas avec les 33^e et 34^e D.I. et 2 groupes de l'artillerie divisionnaire du 1^{er} C.A. ; le C.A.G. (Lefebvre avec 2^e D.I.C. + 33^e R.I. et le 3^e D.I.) ; le 2^e C.A. (Gérard avec en

plus la 10^e D.I. et une brigade coloniale). En réserve : 1^{er} C.A., un bataillon du 284^e, 5^e chasseur à cheval, 9^e et 19^e chasseurs, 4^e étranger de marche.

L'offensive de la IV^e Armée devrait débiter dans des conditions qui semblent favorables. Son effectif depuis l'arrivée du 1^{er} C.A. atteint 258 000 hommes, lui assurant une supériorité sur les Allemands (12^e C.R., 6^e C.A., et des brigades de Landwehr ; ils ne seraient que 153 à 168 000, mais ont habilement profité du terrain ; leurs positions, fortes partout, vont se révéler formidables en certains points). Son artillerie est nombreuse, elle comprend : 488 pièces de 75, 144 de 90, 16 de 65 de montagne, 14 de 80, 30 de 120 long, 16 de 155 court, 34 de 155 court M12, 26 mortiers de 15, 4 de 155 long, 6 auto-cannons et 2 mortier de 220. Son aviation comprend 3 escadrilles, soit 19 avions types Caudron et Farman, certains munis de T.S.F.

La bataille débute le 20/12/1914, par une attaque du C.A.C. sur la crête Calvaire-cote 180 (1 km N.-E. de Beauséjour). La préparation par l'artillerie dure une heure. Deux colonnes d'attaque, celle de droite composée de 2 bataillons du 7^e R.I.C., celle de gauche d'un bataillon du 22^e R.I.C. et d'un bataillon du 33^e R.I.C., s'élancent à 9 h 30 et occupent rapidement les tranchées ennemies. L'adversaire semble avoir été surpris, son artillerie située à proximité des fermes de Maisons de Champagne et Chausson ne riposte sérieusement qu'à partir de 10 h.

Au 17^e C.A. la 33^e D.I. lance trois attaques, fortes chacune d'un bataillon, après une préparation d'artillerie : celle de droite menée par le 20^e R.I. se heurte à des réseaux intacts et s'arrête au pied même de ces réseaux : il en est



de même pour l'attaque du centre. A gauche, le bataillon du 7^e R.I. parvient jusqu'au Bois des Bouleaux, mais ne peut y pénétrer.

Le 34^e D.I. attaque avec 4 bataillons de la 67^e brigade (deux du 83^e R.I. et deux du 14^e R.I. Bien que les réseaux ennemis aient été en partie bouleversés par deux fourneaux de mine et par un tir de mortiers de 15, leurs brèches ne sont pas suffisantes et les vagues d'assaut sont clouées au sol. Seul, un bataillon du 83^e R.I. peut enlever quelques éléments de tranchées et s'y maintenir.

En Argonne, une violente attaque allemande sur le front du 2^e C.A. nous fait perdre du terrain au saillant Sud de Bolante. Le général de Langle renforce le 2^e C.A. avec le 4^e étranger de marche (Légion Garibaldiennne).

Le 21/12, le C.A.C. organise le terrain conquis et repousse, à 11 h et à 15 h deux violentes contre-attaques allemandes. Au 17^e C.A., la 33^e D.I. a réussi à faire quelques progrès pendant la nuit. A la 34^e D.I., après une bonne préparation d'artillerie, un bataillon du 83^e R.I. et le 59^e R.I. sont lancés à l'attaque, atteignent la route de Perthes à Souain et la bordent. Au 12^e C.A., la 23^e D.I., après une préparation d'artillerie d'une heure, attaque à 9 h 30 sur Souain et le Moulin de Souain. Malgré l'ardeur des assaillants, et en particulier du 78^e R.I., les attaques échouent devant les défenses accessoires, insuffisamment détruites.

Le 22/12, on se contente d'organiser le terrain conquis et de repousser les contre-attaques : le 83^e R.I. doit même charger à la baïonnette.

Le 23/12, l'offensive continue au 17^e C.A. La 33^e D.I. après une très efficace préparation d'artillerie, attaque et enlève à la baïonnette les Tranchées Brunnes, où elle installe un

bataillon du 20^e R.I. et un bataillon du 7^e R.I. La 34^e D.I. consolidant l'organisation défensive des ouvrages de la cote 200 nouvellement conquise, repousse les contre-attaques ennemies.

Le 24/12, le 11^e R.I. (33^e D.I.) enlève les importantes positions du Bois Jaune et du Bois des Moutons.

Le 25/12, le général de Langle modifie son plan primitif et fait monter en ligne la 1^{re} D.I. du 1^{er} C.A. entre le 17^e C.A. et le C.A.C. Le 12^e C.A. maintient ses positions en déplaçant vers l'Est son centre de gravité, l'effort principal devant être fait par le 17^e C.A., le 1^{er} C.A., le C.A.C. En Argonne, le 2^e C.A. toujours fortement engagé continue sa mission, avec un renfort de deux régiments du 1^{er} C.A.

Un calme relatif, interrompu seulement par les réactions de l'ennemi, en particulier le 26/12 où la 34^e D.I. repousse une violente contre-attaque, va régner momentanément sur le front de la IV^e Armée, mais notre artillerie ne sera pas inactive, et nos travaux préparatoires aux assauts prochains seront énergiquement poussés.

Le 27/12, le général de Langle est avisé que le 4^e C.A. débarque en réserve dans sa zone, mais reste à la disposition du commandant en chef.

Le 28/12, le C.A.C., partant de la Main de Massiges, attaque les tranchées de la Verrue au N.-O. de la cote 191. Le mauvais temps retarde la préparation d'artillerie qui ne commence qu'à 11 h 30 et qui est insuffisante. Un bataillon du 8^e R.I.C. et un bataillon du 33^e R.I.C. sortent des tranchées à 12 h 30. Le bataillon du 8^e R.I.C., pris sur son flanc gauche par le feu des mitrailleuses intactes, éprouve de lourdes pertes et ne peut avancer ; le bataillon du 33^e R.I.C. réussit à atteindre les tranchées ennemies et à y prendre

ped, mais ayant subi de grosses pertes et très en pointe par la suite de l'échec du bataillon du 8^e R.I.C., il reçoit, à la tombée de la nuit, l'ordre d'évacuer la position conquise.

La température devient extrêmement pénible et rigoureuse ; les nuits sont froides et d'épais brouillards empêchent dès le matin les réglages d'artillerie.

Le 30/12, le 17^e C.A. lance sa 33^e D.I. sur les Tranchées Blanches, ouvrage situé au N.-E. de l'extrémité Nord des Tranchées Brunnes. La préparation d'artillerie ne peut commencer qu'à 12 h 30, l'attaque se déclenchant à 14 h 45. Le 1^{er} bataillon du 9^e R.I. enlève les Tranchées Blanches d'un seul bond et les dépasse suivi par le 2^e bataillon tandis que le 3^e bataillon est arrêté dans les boyaux. Les 7^e R.I. et 20^e R.I. restant au Bois Jaune et au Bois des Moutons. A la 34^e D.I., l'attaque est déclenchée à 15 h. Mais, au 88^e R.I. comme au 83^e R.I., on éprouve de grosses difficultés pour déboucher des boyaux étroits, où les troupes d'assaut avaient été maintenues pour échapper au violent bombardement de l'ennemi : notre progression est nulle.

Ce même jour, la 3^e D.I. du 2^e C.A. est fortement attaquée dans le Boie de la Gruerie. Après une contre-attaque, nous laissons seulement une portion de la première ligne mais avec des pertes très importantes.

A l'aube du 31/12, les Allemands lancent une violente attaque contre les Tranchées Blanches d'où ils sont repoussés avec de lourdes pertes, mais nous soumettent à un bombardement terrible.

En Argonne, le 2^e C.A. subit quatre terribles attaques allemandes sur Bagatelle, Fontaine-la-Mitte, Fontaine-Madame et Saint-Hubert. Nos pertes sont sérieuses, mais une fois encore le 2^e C.A. a résisté à la pression ennemie, et sa situation n'est nullement compromise.

Du 1/1/15 au 6/1/15, le mauvais temps, la fatigue des troupes, les faibles allocations en munitions que le G.O.G. peut mettre à la disposition de la IV^e Armée, ralentissent nos efforts. Le général de Langie recommande que le feu de l'artillerie soit dirigé sur les tranchées objectifs ou leurs abords et sur les emplacements connus de réserves ou de bivouacs, afin de tenir l'ennemi sous la menace constante d'une attaque.

Le 2/1/15, le 2^e C.A. reçoit en renfort la brigade coloniale Marchand à six bataillons mais doit rendre au 1^{er} C.A. ses deux régiments.

L'ennemi inquiet par le redoublement d'activité qu'il constate sur notre front, et par nos travaux qui lui font craindre des opérations prochaines, tente de puissantes réactions : le 5/1, il attaque fortement à Bagatelle et très violemment sur Fontaine-Madame. Le général Gérard décide alors deux attaques : l'une est menée par la 10^e D.I. aux Courtes-Chausses à la suite de l'explosion de mines et permet d'acquiescer quelques éléments de positions ennemies, l'autre, menée par la 3^e D.I. au Nord du Bois de la Gruerie, permet de reprendre quelques tranchées perdues le 31/12/14. De plus, l'ennemi est repoussé à Bagatelle et à Fontaine-Madame.

Le 7/1, le général Gouraud, commandant la 10^e D.I. est blessé à l'épaule par une balle de mitrailleuse en inspectant les tranchées de première ligne.

Dans la nuit du 7 au 8/1, à la cote 200, à 1500 mètres à l'Ouest de Perthes, les Allemands, après un très violent bombardement, renversent le barrage de sacs de terre qui les séparait de nos tranchées et s'emparent du saillant. A deux reprises le 83^e R.I. essaie de reprendre à la grenade la tranchée perdue ; mais il échoue. C'est un bataillon frais du 14^e R.I. qui, après un tir d'écrasement, peut réoccuper le terrain perdu. De plus, menacés dans Perthes, les Allemands évacuent alors le village en ruines, qui est jusqu'à la lisière Nord occupé par le 88^e R.I. Dans la nuit, une violente contre-attaque ennemie est repoussée.

Le 8/1, le 2^e C.A. quitte la IV^e Armée pour la III^e Armée (Sarrail) afin de soulager le général de Langie de la réoccupation de l'Argonne. Les deux brigades coloniales restent provisoirement avec le 2^e C.A. Les pertes du 2^e C.A. pendant ses combats en Argonne avec la IV^e Armée sont les suivantes :

- 118 officiers et 3240 hommes tués,
- 228 officiers et 11953 hommes blessés,
- 43 officiers et 6182 hommes disparus.

Au 17^e C.A., avec la prise de Perthes, la situation s'affermi par la jonction solide des deux divisions (33^e et 34^e) au Nord de ce village.

Au 1^{er} C.A., suite aux attaques stériles du 127^e R.I. du 2/1 au 6/1 sur le fortin de Beauséjour, la 1^{re} D.I., (général Bré) attaque le fortin, s'en empare et parvient même à la hauteur de la lisière Nord de la seconde portion du Bois des Trois coupures où il doit s'arrêter.

C'est à cette époque que le général de Langie recommande de ne plus utiliser le canon de 75, suite à de fréquents éclatements des tubes. Mais pour exploiter les succès au 1^{er} et au 17^e Corps, il décida de surseoir à cette recommandation.

La journée du 9/1 n'apporte pas de changement, si ce n'est que l'artillerie allemande montra peu d'activité.

Dans la nuit du 9 au 10/1, l'ennemi attaque le 17^e C.A. qui résiste et contre-attaque même en lui prenant de nouvelles tranchées.

Les attaques du 10 et de la nuit du 10 au 11/1 nous obligent après une lutte acharnée à abandonner le fortin. Mais dès le matin du 11/1, la 1^{re} D.I. attaque et reprend le fortin.

L'activité de l'ennemi n'est pas seule à contrarier nos opérations, le mauvais temps nous fait éprouver les plus grandes difficultés dans la préparation de nos attaques. Les tranchées sont en très mauvais état, bouleversées par l'artillerie ennemie, détériorées par le gel et le dégel et remplies d'eau en de nombreux endroits.

Le 13/1, au 17^e C.A., la 33^e D.I. appuyée par l'artillerie de la 34^e D.I. attaque et prend les tranchées blanches mais la pluie fine qui gêne le réglage de l'artillerie permet aux contre-attaques allemandes de nous refouler.

Cet effort du 17^e C.A. va marquer la fin des opérations actives de la IV^e Armée à cette époque.

b) Deuxième phase : 14/1 au 15/2 :

Sous le grondement à peu près ininterrompu du canon, les troupes accomplissent leur labeur que les intempéries rendent extrêmement pénible. L'ennemi, qui se résigne difficilement à la perte du terrain que nous lui avons arraché, bombarde nos tranchées le 14/1 dans la région de Beauséjour ; les 17, 19, 27/1 dans la région de Perthes et du Mesnil ; le 21/1 dans celle de Massiges. Il renforce ses organisations et organise des contre-attaques : l'une, le 21/1 au N.-O. de Beauséjour, repoussée facilement, l'autre, le 25/1 en quatre points différents aux environs de la cote 200, maîtrisée avec plus de peine.

De notre côté, quelques coups de mains heureux : le 16/1, la 1^{re} D.I. occupe le bois en Equerre ; le 20/1, elle s'empare de trois postes allemands entre ce dernier bois et le bois des Trois-Coupures ; le 30/1, la 2^e D.I. occupe le bois Bistre.

Le 23/1, le général Gouraud prend le commandement du C.A.C.

Le 3/2, sur le front du C.A.C., l'ennemi, après une explosion de mines, occupe une partie de nos tranchées du médium et de l'annulaire et de la cote 191. Le 4^e et le 8^e R.I.C. contre-attaquent, mais ne peuvent reprendre l'annulaire. Ce même jour, le 17^e et le 1^{er} C.A. repoussent deux attaques.

Le 4/2, le général en chef adressa au commandant de la IV^e Armée une note au sujet de l'échec sur le front du C.A.C. : « ...il faut à tout prix, écrivait-il, que nous n'ayons plus d'insuccès. Les Allemands nous donnent l'exemple par la vigueur de leurs attaques, malgré l'état du terrain qui n'est pas meilleur chez eux que chez nous. »

Le 8/2, une brigade du 4^e C.A., deux bataillons de la 60^e D.R. et un régiment du 1^{er} C.A. furent envoyés dans la zone du C.A.C.

Cependant, le mauvais temps s'accroît, les travaux deviennent de plus en plus difficiles et le dégel rend les routes impraticables : « les unités de 1^{re} ligne doivent se borner à nettoyer la tranchée où la boue monte jusqu'à mi-jambes. »

Dans la nuit du 11 au 12/2, le C.A.C. rectifiait son front par un repli partiel et s'établissait sur la ligne jalonnée par le ruisseau de l'Étang, Massiges, Ville-sur-Tourbe, La Tourbe jusqu'à l'Aisne.

Le général de Langle avait fixé l'attaque de la IV^e Armée au 12/2.

Ordre de bataille de la IV^e Armée, d'Ouest à l'Est : 24^e et 23^e D.I. du 12^e C.A. ; 60^e D.R. ; 34^e et 33^e D.I. du 17^e C.A. ; 2^e et 1^{er} C.A. du 1^{er} C.A.C. ; C.A.C. : soit 155 183 hommes, 7 999 officiers, 879 canons dont 110 pièces d'A.L., cinq escadrilles et une compagnie d'aérostation.

En face, la III^e Armée allemande de von Einem, dont le G.O.G. est à Vouziers, aurait un effectif de 81 500 hommes, 3 720 officiers, 470 canons dont 86 d'A.L. et se répartirait d'Ouest en Est : 6^e C.A. ; 12^e C.A. ; Brigade de la Garde : 8^e C.R. ; 18^e C.R. ; plus Landwehr et Ersatz.

Le 12/2, une tempête de neige, arrivant après plusieurs journées de temps clair et sec très utiles à la préparation d'artillerie, fait contremander l'attaque. Ce contre-ordre ne touche pas un bataillon du 271^e R.I. (60^e D.R.), qui attaque le bois Sabot et enlève par surprise les deux premières tranchées allemandes.

En vue de l'attaque fixée au 16/2, la IV^e Armée reçoit pour réserves : 2^e C.A., 4^e C.A. et 1^{er} C.A. de cavalerie.

c) Troisième phase : 16/2 au 17/3.

Les deux ailes de la IV^e Armée (12^e C.A. et C.A.C.) ne sont pas concernées par l'attaque. Elles devront seulement maintenir l'ennemi sous une pression constante et appuyer les unités combattantes du feu de leur artillerie.

Au 1^{er} C.A., le 43^e R.I. de la 1^{re} D.I. aidé par l'artillerie du C.A.C. enlève la partie Sud du fortin de Beauséjour que nous perdons le soir après une contre-attaque ennemie. Par contre, le 84^e R.I. reste maître de 400 mètres de tranchées à l'Ouest du bois des Trois-Coupures.

A la 2^e D.I., le 110^e R.I. prend pied dans les tranchées blanches tandis que le 33^e R.I. échoue devant les tranchées brunes.

Au 17^e C.A., le 11^e R.I. et le 7^e R.I. de la 33^e D.I. s'emparent des tranchées grises. Au Nord-Ouest de Perthes, le 20^e R.I. et les deux compagnies du 7^e R.I. prennent pied dans le bois rectangulaire. A la 34^e D.I., le 88^e R.I. et le 59^e R.I., appuyée par le feu de l'artillerie de la 60^e D.I., s'emparent des tranchées de la première ligne ennemie sur un front de 1 500 mètres entre Souain et Perthes.

En cette fin de journée, le général Nudant, aide-major du général en chef, envoyé auprès du général de Langle, trouve que les résultats sont intéressants et permettront de continuer le combat le lendemain.

Les 17, 18 et 19/2 ne sont pas marqués par des conquêtes de terrain aussi importantes que le 16/2. La 34^e D.I. prend le bois des Trois Sapins, entre la Petite et la Grande Poche, à l'Ouest de Perthes. La 60^e D.R. attaque le Bois Sabot mais échoue. Les Allemands contre-attaquent partout avec violence et reçoivent des renforts.

Le général Joffre demande au général de Langle d'étudier la montée en ligne des réserves afin de reprendre l'offensive. Le 16^e C.A., renforcé par la 48^e D.I. vient en réserve à la IV^e Armée.

Le 21/2, le 22^e R.I.C. est mis à la disposition de la 1^{re} D.I. en vue de l'attaque sur le fortin, et la 3^e D.I. du 2^e C.A. est mise à la disposition de la 1^{re} D.I. et de la 2^e D.I.

Le 23/ est marqué par la prise du fortin et par une progression de la 3^e D.I. qui prend pied dans le bois Rabougr. Le 12^e C.A. réussit à s'emparer des bois au Sud-Est d'Auberive.

Le 24/2, à l'aube, le fortin est abandonné après de violentes contre-attaques ennemies. Le 2^e C.A. s'intercale entre le 1^{er} C.A. et le C.A.C. L'aviation, pour gêner l'utilisation de la voie ferrée Bazancourt-Challerange, bombarde les gares de la zone ennemie.

A partir du 25/2 et afin de continuer son offensive, le général de Langle renforce et modifie l'ordre de bataille de la IV^e Armée : d'Ouest en Est le front se divise en quatre secteurs : 16^e C.A., 12^e C.A., 48^e D.I. et 60^e D.R. sous le commandement du général Grossetti ; 17^e C.A. et 4^e C.A. commandés par le général Dumas ; 1^{er} C.A., où le général Guillaumat remplace le général Déligny, et le 2^e C.A. commandé par le général Gérard ; le C.A.C. commandé par le général Gouraud.

Le 26/2, les opérations continuent dans les secteurs des généraux Dumas et Gérard. Les seuls progrès sont faits sur le front des 1^{er} et 2^e C.A. : des éléments de tranchées dans les bois du Trapèze, Jaune-Brûlé et Allongé tombent entre nos mains. Par contre dans le secteur du général Dumas, nos attaques ne progressent pas, car elles sont brisées par les mitrailleuses allemandes et les barrages d'artillerie lourde qui semblent plus nombreux et plus actifs que de coutume.

Afin de contre-battre et neutraliser l'artillerie ennemie, il est prescrit aux C.A. d'organiser partout un réseau d'observation à l'usage du commandant de l'artillerie.

Le 27/2, la 1^{re} D.I. renforcée de trois bataillons du C.A.C. attaque et prend la première ligne ennemie depuis le bois des Trois-Coupures jusqu'au fortin. Dans la zone des 17^e et 4^e C.A., nous prenons un ouvrage à 300 mètres à l'Ouest de la Petite Poche.

Le 28/2, dans le secteur du général Gérard, les coloniaux achèvent la conquête du fortin et la 3^e D.I. enlève la cote 196.

Le 1/3, l'ennemi attaque en vain pour nous chasser des positions conquises. La 3^e D.I. repousse même sur la cote 196 les attaques de la Garde prussienne, et s'empare de nouvelles tranchées dans le Bois Allongé.

Le 2/3, la première ligne ennemie, du fortin aux tranchées blanches, tombe entre nos mains. L'ennemi, renforcé par de nouveaux régiments d'infanterie et d'artillerie de la Garde, contre-attaque sans cesse sur la cote 196.

Le 3/3, la 61^e brigade du 16^e C.A. (81^e et 96^e R.I.) passe au général Gérard. Dans le secteur du général Dumas, les attaques continuent et échouent : les troupes du 4^e C.A. sont épuisées et sont remplacées par celles du 17^e C.A.

Le 4/3 est occupé par les préparatifs des attaques sur le front des 1^{er} et 2^e C.A. et sur celui des 17^e et 4^e C.A., préparation d'artillerie et organisation des places d'armes.

Le 5/3, dans le secteur du général Gérard la 61^e brigade progresse dans le ravin des Cuisines et la 5^e au Nord de la cote 196. Dans le secteur du général Dumas, la 33^e D.I. s'empare de quelques tranchées à l'Est de la route de Perthes à Tahure.

Le 6/3, les attaques continuent sans résultats appréciables.

Depuis le 1/3, si l'ordre de bataille de la IV^e Armée n'est pas modifié, le 16^e C.A. quitte l'Ouest du front pour être à disposition du 17^e ou du 1^{er} C.A. C'est pourquoi, en ce 7/3, la 64^e brigade (32^e D.I. du 16^e C.A.) occupe la partie Ouest du bois Sabot ; la 60^e D.R. attaque les positions ennemies entre le moulin de Souain et la route de Somme-Py après l'explosion de plusieurs fourneaux de mine et une bonne préparation d'artillerie du 16^e C.A. avec onze groupes de 75 et cinquante pièces lourdes. La 34^e D.I. a progressé dans le bois à 200 mètres Nord-Est de la sape Farge ; la 33^e D.I. continue ses progrès à l'Est de la route de Tahure, les 61^e et 4^e brigades ont fait de légers progrès dans le ravin des Cuisines et à l'Est de la cote 196.

Le 8/3, le 16^e C.A. se place entre le 1^{er} et le 2^e C.A. maintenu en flancement sous les ordres du général Grossetti. Les éléments non employés de ces deux C.A. rejoignent le 4^e C.A. à l'arrière pour constituer de nouvelles disponibilités. Une tempête de neige et des violentes contre-attaques ennemies ralentissent nos efforts.

Le 9/3, la 2^e D.I. réussit au Nord de la cote 196 à enlever une position nommée « l'Ouïe du Crocodile ».

Le 10/3, les attaques du 2^e C.A. enlèvent à l'ennemi des organisations très puissantes suivies semble-t-il d'organisations plus sommaires. C'est pourquoi ce front est choisi pour l'attaque du 16^e C.A.

Le 11/3, l'activité offensive est faible par suite de la préparation des attaques prévues le lendemain.

Le 12/3, le général Grossetti a divisé son front d'attaque en quatre secteurs dont deux offensifs et deux défensifs. Les deux secteurs défensifs seront celui de droite et celui de gauche tenus par les 1^{er} et 2^e C.A. ; les deux secteurs offensifs seront ceux du centre occupés par la 31^e D.I. à droite et la 48^e D.I. à gauche. Contrairement à l'attente, les résultats les plus fructueux sont d'abord obtenus au 17^e C.A. alors qu'au 16^e C.A. les attaques ne donnent que de faibles gains.

Le 13/3, le combat reprend sur tout le front, mais les résultats sont des plus médiocres : à la 31^e D.I., le 122^e R.I. attaque sur l'axe Beauséjour - cote 199 ; le 142^e R.I. à l'Est de

la cote 196 ; la 48° D.I. lance le régiment de tirailleurs marocains, le 174° et le 170° R.I. ; le 91° R.I. attaque les positions perdues la veille.

Le 14/3, les opérations aboutissent à un bond en avant jusqu'à la crête Nord de la cote 196 et à une progression vers la lisière Est du bois Jaune-Brûlé.

Le 15/3, les opérations ne peuvent se développer, car l'ennemi, qui semble s'être renforcé, contre-attaque sans cesse. Par contre la 64° brigade progresse dans le bois Sabot.

Le 16/3, les opérations reprennent sur tout le front de combat : la 48° D.I. enlève la crête Ouest de la cote 196 jusqu'au bois Jaune-Brûlé ; la 31° D.I. avait échoué vers le ravin des Cuisines. A la 33° D.I., les signes de fatigue commencent à se manifester.

Le 17/3, les Allemands réagissent, mais si leurs contre-attaques se brisent sur nos feux, elles nous empêchent d'attaquer. Le général Grossetti estime que l'ennemi n'est pas épuisé et qu'il faudrait employer des troupes fraîches pour pouvoir continuer la lutte. Le général de Langle transmet cet avis au général Joffre qui suspend le 18/3 l'offensive de la IV° Armée tout en recommandant de laisser l'ennemi sous l'impression que l'offensive continuait par des tirs d'artillerie.

A partir du 18/3, les C.A. organisent le terrain conquis et établissent une nouvelle ligne de défense solidement aménagée. Des troupes partent à l'arrière : le 1^{er} C.A., le 2^e C.A., le 12^e C.A. et le 17^e C.A. D'Ouest en Est, il ne restait sur le front de la IV° Armée : 4° C.A. (7° D.I., 91° D.I.T., 8° D.I., 192^e Bg. T.) une brigade de la 60° D.R., 16° C.A. et C.A.C. En réserves : une brigade du C.A.C., une brigade de la 60° D.R., quatre bataillons d'infanterie et quatre bataillons de territoriaux du 4° C.A.

8 — Conclusions

Le 20/3, les félicitations du général Joffre furent communiquées aux troupes : « ...les unités ont rendu le maximum de ce qu'on pouvait attendre, donnant chaque jour la preuve que leur capacité offensive, leur ardeur guerrière, leur esprit de sacrifice, leur dévouement à la patrie, étaient les mêmes que par le passé. »

La première bataille de Champagne était terminée. Pendant trois mois de combats, la IV° Armée avait réussi à prendre la cote 200, Perthes ruiné, les Tranchées Brunes, des éléments des Tranchées Blanches, l'ouvrage du Trapèze, le bois Jaune-Brûlé, une partie de la cote 196 et le fortin de Beauséjour. Nous avons maintenu notre front aux deux ailes et nous pouvions affirmer comme le général de Langle : « ...si nos troupes attaquent des tranchées après une vigoureuse préparation par les différents calibres, y compris l'emploi en masse des canons de 58 dernier modèle (A.T. arrivée au front au printemps), et si elles sont pourvues elles-mêmes de quantité de grenades à main pour la lutte rapprochée, le succès est assuré. » Mais à quel prix !

Les pertes pour trois mois de combats :

- 570 officiers et 20 916 hommes tués,
- 177 officiers et 16 713 hommes disparus,
- 899 officiers et 54 157 hommes blessés.

Il faut aussi remarquer que 50 % de ces pertes eurent lieu du 16/2 au 18/3, pendant la troisième phase de la bataille au moment où l'on s'efforçait avec le maximum de troupes à rompre le front ennemi.

Quand on parle de cette première bataille de Champagne, on cite souvent le mot « GRIGNOTAGE ». En effet notre « grignotage » de dix kilomètres carrés, où la plus profonde avance était de 1 200 mètres, était payé de 22 morts à l'hectare.

Les pertes allemandes sont énormes, supérieures à celles subies pendant la bataille de Mazurie. Cinq corps d'armée allemands sont venus en Champagne, soulageant d'autant les autres fronts.

Notre « Homme de la boue », notre soldat de cette première bataille de Champagne pouvait être fier de ces trois mois d'offensive. Beaucoup de ses camarades restaient et resteront à jamais dans cette boue, mais, avec eux puis sans eux, il avait montré la capacité offensive, la valeur technique, l'abnégation, le dévouement, l'énergie qui avaient été nécessaires pour vivre, combattre, tenir et même mourir.

Mulhouse, 9/3/80.

Bernard BERTHION

PELERINAGE A NAVARIN

Dimanche 20 juillet 1980

Départ par train de Paris-Gare de l'Est à 6 h 52 (train 1401).

Arrivée à Châlons-sur-Marne à 8 h 34.

Un car réservé aux pèlerins attendra devant la porte de la gare.

Départ du car de Châlons à 9 h. - Arrivée à Navarin vers 9 h 45.

10 heures précises : Cérémonie militaire : revue, sonnerie « Aux Morts », défilé des troupes, suivie de la Messe pour les Morts devant le Monument, célébrée par Mgr BARDONNE, évêque de Châlons.
Allocutions. - Visite de la Crypte.

11 h 30 : Départ de Navarin pour le cimetière militaire de Minaucourt.

12 h 15 : Cérémonie au cimetière militaire de Minaucourt.

13 h 30 : Déjeuner en commun à Suippes.

15 h 15 : Départ du car de Suippes pour la gare de Châlons.

Départ du train pour Paris à 16 h 24 (train 1404). — Arrivée à Paris à 17 h 59.

Prix du transport par car (de Châlons à Châlons) : 30 F environ (sera payé sur place).

Prix du repas : 40 F. (sera payé sur place).

Les inscriptions doivent être adressées avant le 8 juillet, à Mlle Vuillaume, trésorière, 5, rue Casimir Pinel, 92200 Neuilly-sur-Seine, en utilisant la formule BLEUE ci-jointe. Les personnes non inscrites risquent de se voir refuser l'accès au car ou à la salle du déjeuner.

Pèlerinage des Familles : Dimanche 21 Septembre 1980

La majorité des pèlerins s'étant prononcée en faveur de la formule retardée, qui a été adoptée en 1979, nous l'utiliserons à nouveau en 1980, car, si elle gêne deux ou trois pèlerins, elle arrange tous les autres qui, l'âge venant, sont obligés de se lever moins tôt.

Le départ Paris-Gare de l'Est aura lieu à 8 h 53 et le retour à Paris Est à 20 h 36. Entre 10 h 20, heure d'arrivée à Châlons et 18 h 59, heure de départ pour Paris, le car prendra en charge les pèlerins et les conduira à la messe au monument de Navarin, au déjeuner au camp de Suippes et dans les cimetières qui seront choisis en fonction de la demande des pèlerins.

Les personnes qui désireraient participer à ce pèlerinage voudront bien remplir le bulletin blanc ci-joint et le renvoyer rempli et signé à Mlle Vuillaume, 5, rue Casimir-Pinel 92200 Neuilly-sur-Seine.

Il est possible de prévoir le remboursement des dépenses de car pour les pèlerins bénéficiaires d'un titre de circulation gratuite attribué conformément à l'article L 515 du Code des Pensions militaires des victimes de la guerre, et mentionnant les nom et prénom du militaire décédé et son lieu d'inhumation.

Nous vous rappelons que les personnes intéressées par cette mesure (veuves non remariées, descendants, frère ou sœur aînés) doivent demander à leur mairie les imprimés nécessaires à l'obtention du permis, puis adresser ceux-ci au secrétariat général de la S.N.C.F., 88, rue Saint-Lazare 75009 Paris. Les références des titres de circulation ainsi obtenus seront collectées le jour du pèlerinage et l'Association établira ensuite une demande globale de remboursement des frais de car.

COTISATION 1980

Le montant minimum est fixé à 5 F. Tous les versements sont à effectuer :

1° Soit par la formule de mandat-carte ci-jointe ;

2° Soit au C.C.P. de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, Paris n° 24.612.29 E ;

3° Soit par chèque bancaire au nom de l'Association, adressé à la trésorière, Mlle Vuillaume, 5, rue Casimir-Pinel, 92200 Neuilly-sur-Seine.